



Le SNASUB-FSU d'AMIENS vous informe

A l'attention des personnels de l'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (AENES), ingénieurs, techniques de recherche et de formation (ITRF) et des bibliothèques, titulaires et non titulaires

LE MARDI 12 SEPTEMBRE

TOUTES ET TOUS MOBILISE-ES POUR NOS DROITS ET LES GARANTIES COLLECTIVES

Le contenu des ordonnances organisant la contre-réforme du code du travail est désormais connu et confirme les craintes exprimées depuis le début de l'été par les organisations syndicales.

Citons par exemple :

- La fusion des instances représentatives (CE, CHSCT) dans les entreprises de plus de 50 salarié-es ;
- Une « négociation » sans présence syndicale dans les entreprises de moins de 20 salarié-es ;
 - La primauté des accords d'entreprise, même plus défavorables, sur les accords de branche dans des domaines de plus en plus étendus (primes, indemnités, congés maternité...) et des accords de branche sur la loi pour la durée et le nombre des CDD et les contrats « de chantier » (pour la durée d'une mission) qui pourront ainsi s'étendre à tous les secteurs...
- Le plafonnement des dommages et intérêts pour licenciement abusif.

Il s'agit pour le gouvernement actuel de poursuivre en l'aggravant la destruction des garanties collectives construites par des décennies de luttes, sur le modèle des contre-réformes allemande ou anglaise, avec le résultat que l'on sait sur l'important développement de la précarité au travail dans ces pays.

Ce pouvoir a décidé de s'attaquer aussi spécifiquement à la fonction publique et à ses agents. Il le fait en gelant de nouveau le point d'indice, en rétablissant la journée de carence, en augmentant la CSG sans compensation prévue à l'heure actuelle pour les fonctionnaires, en remettant en cause la revalorisation financière liée au PPCR, en supprimant des milliers d'emplois certes très précaires mais indispensables au fonctionnement du service public, notamment d'éducation.

Les attaques contre les services et la fonction publique et celles contre le code du travail sont les deux faces d'une même politique libérale et austéritaire visant à casser des solidarités considérées comme des freins à la productivité et à baisser le coût du travail.

POUR NOS DROITS ET GARANTIES COLLECTIVES, NE LAISSONS PAS FAIRE LA REGRESSION SOCIALE

Les rendez-vous dans nos départements

Dans l'Aisne

Laon 9h 00
Cité administrative

Saint Quentin 16h 30
Place du 8 octobre

Soissons 14h 00
Place Fernand Marquigny

Hirson 16h 30
Rue de Dinant

Dans l'Oise

Compiègne 10h 00
Cours Guynemer

Nogent-sur-Oise 10h 00
Place des Trois-Rois

Beauvais 14h 00
Place Jeanne Hachette

Dans la Somme

Amiens 14h 30
Hôtel de ville

Abbeville 17h 00
Devant les Verreries
de la Somme

Vimeu 15h 30
Rond-point
de la zone des 3 F

Communiqué de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) concernant la rentrée sociale :

"La rentrée remet sur le devant de la scène les préoccupations d'emploi, de conditions de travail, de pouvoir d'achat, de santé, de logement, de retraite...Et les annonces et décisions prises par le gouvernement durant l'été sont guidées par l'austérité mettant ainsi à mal les solidarités, s'attaquant brutalement aux droits sociaux : nouvelle réduction des dépenses publiques, suppressions de contrats aidés, baisse des APL, multiplication inacceptable de mesures concernant les agents publics, réforme du Code du travail sans réel débat démocratique...

La rentrée scolaire ne se présente pas non plus sous de meilleurs auspices : entre le devenir des personnes en contrats aidés et leurs missions laissées vacantes, un discours rétrograde du Ministre sur l'éducation, comme par exemple sur la lecture, des décisions précipitées qui s'appliquent à moyens constants, par redéploiement, et risquent d'accentuer les inégalités sur le territoire...Pour la FSU, il est impératif de mettre en œuvre un projet éducatif ayant pour objectif la réussite de tous les jeunes de l'école maternelle à l'enseignement supérieur. Il est pour cela urgent de conforter le service public d'éducation.

En ce qui concerne le projet d'ordonnances sur le Code du travail, la FSU partage les inquiétudes et préoccupations des organisations qui condamnent les remises en cause des droits sociaux des salariés que cette réforme génère sous couvert de flexibilité et d'adaptabilité du marché du travail. Elle s'associe à l'indignation des salariés du secteur privé en lutte pour obtenir un code du travail protecteur et des créations d'emplois de qualité. Elle appelle à participer aux mobilisations engagées le 12 septembre prochain selon des modalités choisies localement et dépose pour cela un préavis de grève.

Le gouvernement poursuit une politique libérale lourde de conséquences pour les salariés du privé comme du public ainsi que pour les retraités et remettant en cause notre modèle social.

Pour les agents de la Fonction publique, la période est particulièrement brutale : gel du point d'indice, prévision de 120 000 suppressions d'emplois (dont 70 000 dans la seule FPT), rétablissement de la journée de carence, augmentation de la CSG sans garantie

d'amélioration du pouvoir d'achat et toujours avec la menace d'une possible remise en cause du calendrier des mesures PPCR - ce qui constituerait une trahison des engagements de l'État et du dialogue social - baisse des dotations aux collectivités locales.

C'est pourquoi la FSU propose à l'ensemble des fédérations de fonctionnaires la construction d'une journée d'action au mois d'octobre, la plus unitaire possible, afin d'exprimer le désaccord des agents avec ces mesures, en exiger la réorientation et porter les revendications pour les personnels."

SNASUB - FSU

SYNDICAT NATIONAL
DE L'ADMINISTRATION
SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE
ET DES BIBLIOTHÈQUES



Le SNASUB/FSU

au service des Personnels Administratifs,
des Personnels ITRF et des Personnels des Bibliothèques
de l'Académie d'Amiens